

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

« Passerelle Voyageurs »

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

- ✦ Conducteur de véhicules pour la conduite desquels un permis D ou DE est requis, titulaires de qualification initiale de conducteur de transport de marchandises et souhaitant détenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs.
- ✦ Titulaire du permis D ou DE en cours de validité
- ✦ Justifier de la Carte de Qualification de Conducteur Transport de Marchandises (CQC)
- ✦ Savoir lire, écrire et compter en français

NIVEAU : 3

CODE : RS5768

CERTIFICATEUR : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

DATE DE PUBLICATION : 23/12/2021

SANCTION : Passerelle pour le Transport de Voyageurs, attestée par la délivrance de la Carte CQC (Carte de Qualification de Conducteur)

OBJECTIFS :

- ✦ Permettre au conducteur routier titulaire de la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, d'obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs. D'actualiser ses connaissances en matière de sécurité et de réglementation professionnelle.

CONTENU DU PROGRAMME:

Accueil et présentation de la formation	0 h 30
Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité* : <ul style="list-style-type: none">• Les caractéristiques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurités ;• Le perfectionnement à une conduite sûre et économique, les possibilités de l'informatique embarquée, l'optimisation du carburant ;• Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique ;• Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers ;• L'application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 2 heures 30 de conduite individuelle y compris les manoeuvres auxquelles s'ajoutent 0h15 de commentaires pédagogiques. <p><small>* Dont 11 h pour la pratique de la conduite (10 h de conduite et 1 h de commentaires pédagogiques).</small></p>	15h30

Thème 2 : Application des réglementations <ul style="list-style-type: none"> La réglementation sociale européenne applicable au transport routier de voyageurs : les temps de conduite et de repos, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex : fonction publique) ; La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur transport de voyageurs, urbain et non urbain, en national et international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises. 	5h
Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale <ul style="list-style-type: none"> La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence ; La sécurité dans les transports scolaires ; Les principes de la gestion des situations conflictuelles ; Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt. 	7h
Thème 4 : Service, logistique <ul style="list-style-type: none"> Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service ; L'environnement économique du transport routier de voyageurs, l'organisation du marché et le rôle des acteurs économiques et institutionnels. 	4h
Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage	3h
Durée totale du stage	35h

Lieu de formation : Bray sur Seine (77)

Durée : 35 Heures soit 5 Jours

Tarif : 780.00€

Rythme : Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 7 heures par jour

Evaluation et Validation :

- Alternance de cours théoriques en salle et de cours pratiques sur véhiculesautocars, encadrés par un formateur.
- Tests d'évaluation oraux et écrits, en cours de formation effectués par les formateurs, sur les différents thèmes abordés dans le programme.
- Evaluations continues et de synthèse lors de chaque séance de conduite.
- QCM Final d'évaluation en fin de formation, 40 questions (Recevabilité 24 bonnes réponses).

Un temps d'échange est prévu entre le formateur et les stagiaires à l'issue des séances. Des séances complémentaires de renforcement théoriques ou pratiques pourront être proposées en dehors des horaires de formation, pour permettre aux candidats d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaire à la réussite des examens.

Support de Formation :

- Un livre « FCO Voyageurs » Code Rousseau est remis à l'entrée en formation
- Vidéoprojections et Diaporama (supports AFT, Code Rousseau, ENPC, web)
- Les cours sont réalisés par nos soins et remis au fur et à mesure de l'avancement du programme par le formateur, sous format papier (carte, exercices, synthèse, schéma, tickets, etc)
- Un livret de suivi (ENPC) permet de suivre la progression du stagiaire.

Modalités et moyens pédagogiques :

Formation en présentiel obligatoirement, réalisée sur un site de 7 000 m², composé de 3 bâtiments comportant 8 salles de cours, 3 pistes de manœuvres homologuées, 3 véhicules autocars, 10 formateurs Groupe Lourd, 2 parking, 1 salle de pause (micro-onde, machine à café).

Les salles de cours sont toutes équipées de matériel pédagogique (chaise, table, stylos, papier, tableau blanc, TV, vidéoprojecteur, DVD)

Profil des Formateurs :

La formation est dispensée par des formateurs titulaires du BEPECASER Mention Lourd ou équivalent, référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément du centre de formation.

Modalités d'Inscription :

Un entretien devra avoir lieu afin de vérifier au préalable les prérequis, une fiche de renseignement et d'inscription sera à compléter avant l'entrée en formation, les pièces à fournir pour le dossier sont les suivantes :

- Copie Recto verso d'une Pièce d'identité
- Copie Recto verso du Permis de conduire

Accessibilité public handicapé: Oui

Modalités de Règlement: Chèque, virement, CB, paiement en plusieurs fois selon certaines limites, espèces.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :

En Train et Bus :

Ligne CHESSY – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Procars, desservant les villes de Rozay en Brie, Nangis et Donnemarie.

Ligne MONTEREAU – BRAY SUR SEINE assurée par la Société Les Cars Moreau

En Voiture :



Délai d'accès: 1 mois